

Berne, 13 décembre 2024

Mesures salariales pour 2025 concernant BLS SA et CFF Cargo International SA

Mesures salariales pour 2025 au BLS SA



Points clés au 1^{er} avril 2025 :

- ❑ Augmentation générale des salaires de 0,8 pour cent
- ❑ Augmentation individuelle des salaires pour le système salarial 0.9 pour cent
- ❑ Pour les inconvénients 0.2 pour cent (indemnité pour circonstances particulières)
- ❑ Prime unique de 300 CHF, ce qui correspond à 0,3 % de pourcentage de salaire. Le versement aura encore lieu en décembre 2024.

Par ailleurs, les allocations pour charge d'assistance sont modifiées. Le BLS met en œuvre une nouvelle réglementation et peut ainsi prendre en compte le deuxième droit en conséquence. Environ 1000 collaborateurs pourront profiter de la réglementation adaptée.

Dans le domaine des cadres et des spécialistes, les fourchettes de salaire seront relevées de 0,8 % et 1,7 % seront mis à la disposition des supérieurs pour les récompenser.

Mesures salariales pour 2025 à CFF Cargo International SA



Malgré les conditions cadres difficiles, SBB Cargo International tient à investir dans l'avenir de ses collaborateurs, à garantir leur pouvoir d'achat et à honorer leur engagement précieux. En outre, CFF Cargo International continuera d'investir l'année prochaine dans la formation et le perfectionnement de ses collaborateurs.

Page 2 sur 2

Augmentation générale des salaires

L'entreprise et ses partenaires sociaux ont convenu d'accorder 0,8 pour cent de la masse salariale à titre d'augmentation générale des salaires pour l'ensemble du personnel soumis à la CCT. En outre, une prime unique de 800 CHF sera versée en décembre 2024 aux collaborateurs soumis à la CCT en fonction de leur taux d'occupation.

Augmentation individuelle des salaires

Aucune augmentation salariale individuelle supplémentaire n'est prévue en 2025 conformément au système salarial. Les conséquences financières déjà connues dues à l'évolution des profils de poste et à l'acquisition de nouvelles compétences ont été budgétisées et ne faisaient pas partie des négociations.



Cordiales salutations

Markus Spühler

Président

Association des cadres des transports publics

[*markus.spuehler@kvoev-actp.ch*](mailto:markus.spuehler@kvoev-actp.ch)

Devenir membre / recruter un membre:

Simplement cliquez ou scannez le code QR.

